

## Des hommes, des femmes et des enfants à la rue chaque nuit. C'est inacceptable !

*Tous les soirs, à Poitiers, des personnes dorment à la rue. Qu'elles soient françaises ou immigrées avec ou sans papiers. Qu'elles soient mineures ou majeures. Qu'elles soient célibataires ou en famille avec ou sans enfant. Qu'elles soient en demande d'asile ou pas. Et s'il n'y en a pas plus c'est uniquement grâce à la solidarité et aux réseaux des associations ainsi que des dizaines de personnes qui hébergent chez elles.*

Nous, Réseau Education Sans Frontière 86, D'ailleurs Nous Sommes d'Ici 86 et 100 pour 1 Grand Poitiers, sommes confrontés à un nombre croissant de situations difficiles et inacceptables concernant des familles de migrants.

Nous accompagnons actuellement une quarantaine de familles ce qui représente 80 enfants dont **56 sont scolarisés dans une trentaine d'écoles, collèges ou lycées de Poitiers ou Grand Poitiers**, sans compter toutes les familles ou personnes migrantes seules en très grande précarité que nous ne connaissons pas.

La fin de la trêve hivernale, le 1er juin, va encore ag-

graver cette situation. La cinquantaine de personnes, adultes et enfants, actuellement logées à l'Auberge de Jeunesse va se retrouver à la rue.

Le 19 mai nous avons alerté la préfecture sur ces situations. Accompagnés des familles et de leurs soutiens nous avons revendiqué leur régularisation afin que les enfants puissent poursuivre leurs études dans de bonnes conditions et que l'accès aux droits soit enfin possible.

**Ne pas laisser ces personnes dans la précarité c'est régulariser leur situation administrative et c'est les loger dignement.**

**Nous, comme toutes les associations de solidarité**, sommes de plus en plus sollicitées par des personnes ou des familles qui se retrouvent à la rue, « bénéficiant » ou pas du 115.

**Cette situation est indigne et ne respecte pas la loi.**

**Nous demandons à Madame la Préfète** : de faire respecter la loi, de prendre en urgence des mesures pour assurer de manière permanente un accueil digne de toutes les personnes à la rue et de prévoir la création des places nécessaires, en Centre d'Hébergement ou en logements dispersés, pour répondre aux besoins.

**Nous interpellons les député·e·s** qui votent des lois mais aussi des budgets qui ne permettent pas d'appliquer ces lois...

**Nous nous adressons aussi à la municipalité de Poitiers** qui peut s'impliquer pour répondre à la détresse sociale sur le territoire de la commune, alors qu'il existe de nombreux logements vides dont certains pourraient être mis à disposition du «115». La loi de réquisition doit être appliquée.

**La municipalité qui a signé la charte de l'association des villes et territoires accueillants doit maintenant mettre en oeuvre ses engagements de campagne.**

**Quels que soient sa nationalité, sa situation administrative, son âge, son sexe, aucune personne ne doit se retrouver à la rue.**

**manifestation samedi 29 mai**  
**14h30 boulevard Pont Achard**  
**devant l'ancienne caserne de pompiers à côté de la gare, Poitiers**

<https://www.facebook.com/events/2650984608527676/>